

Barème d'honoraires

Applicable au 11/06/2026

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires indiqués sont les honoraires maximums et sont à la charge du vendeur

Jusqu'a 100.000€	10.000,00€
De 100.001 à 250.000€	15.000,00€
De 250.001 à 350.000€	18.000,00€
De 350.001 à 450.000€	20.000,00€
Au-dela de 450.001€	25.000,00€